



COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

VOLLÈGES

PLAN DES ÉQUIPEMENTS

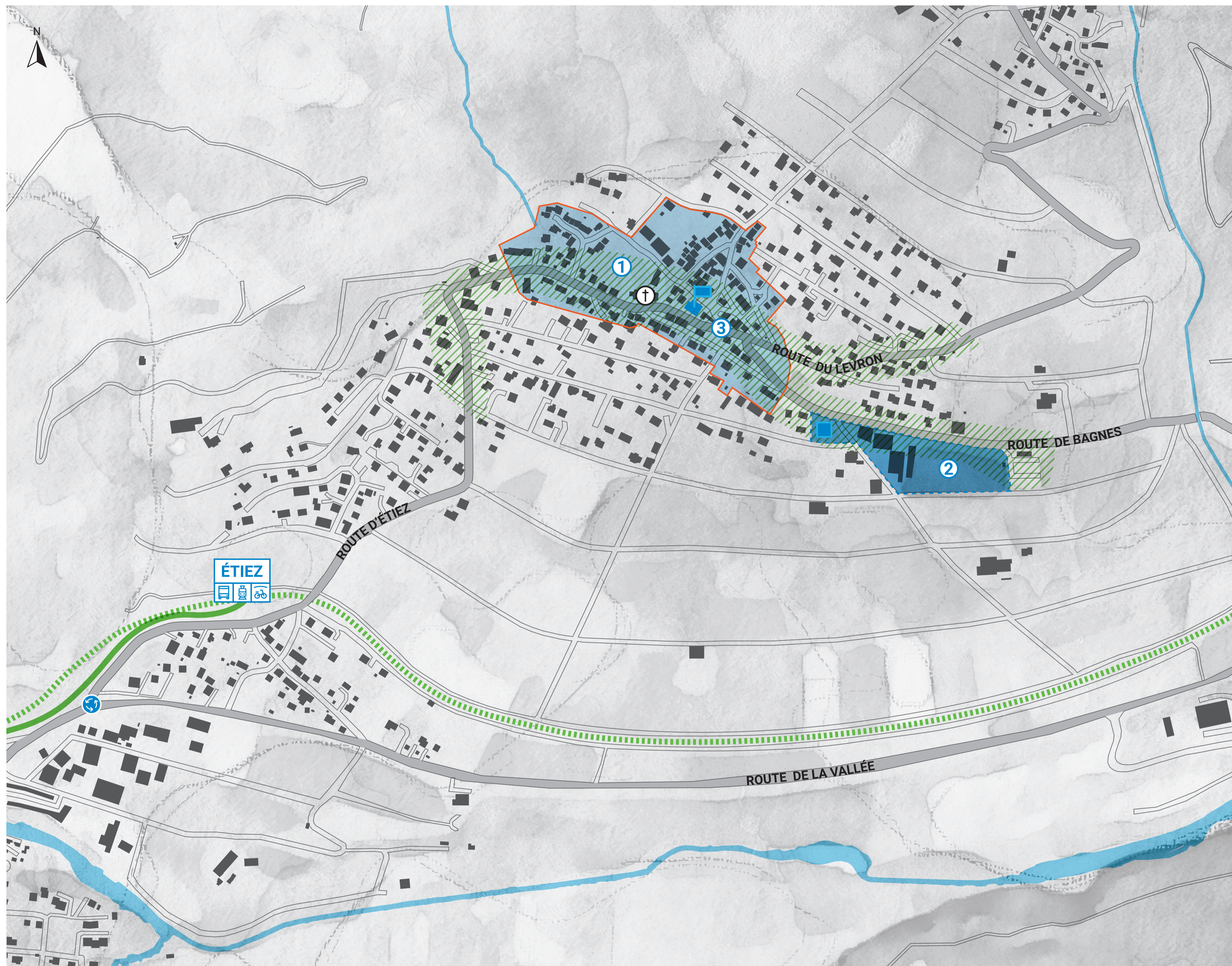
Val de Bagnes se transforme



COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

Service de l'aménagement
du territoire de la Commune
de Val de Bagnes

at@valdebagnes.ch
027 777 11 06



① AMÉLIORATION DE VIE LOCALE

- RÉNOVATION DE LA MAISON DE COMMUNE
- RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU VILLAGE
- INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI

- ⊕ Église
- Maison de commune
- Périmètre de l'inventaire du patrimoine bâti

② ESPACE SCOLAIRE ET SPORTIF

- NOUVELLE STRUCTURE D'ACCUEIL POUR LA PETITE ENFANCE
- ÉCOLE, SALLE POLYVALENTE, TERRAIN DE FOOT (ÉQUIPEMENTS EXISTANTS)

- Nouvelle structure d'accueil pour la petite enfance
- Périmètre de l'espace scolaire et sportif

③ MOBILITÉ

- 🚉 Pôle de transport - Gare d'Étiéaz
- ▬ Principaux axes routiers
- ▬ Réseau ferré Sembrancher - Le Châble
- ▬ Axe mobilité douce
- 🔄 Nouveau giratoire
- ▬ Périmètre d'intervention : zone 30km/h, nouveaux passages pour piétons, chemin des écoliers, arrêts de bus à réaménager

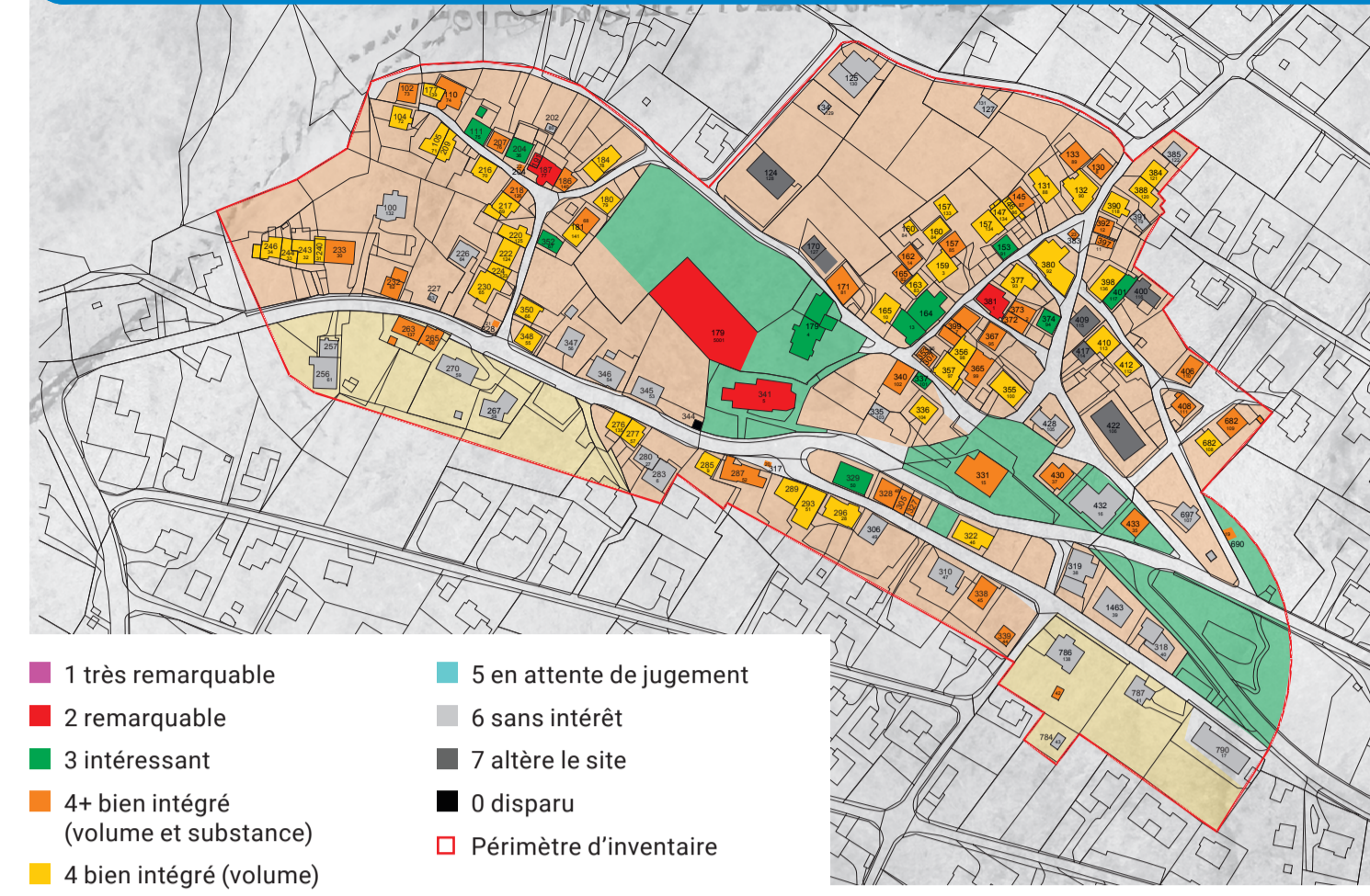
VOLLÈGES, UN SECTEUR EN PLEIN ESSOR

Depuis 2010, la population du secteur Cries, Le Levron, Vens et Vollèges a augmenté de près de 30%. Pour répondre aux besoins de la population, notamment des familles avec de jeunes enfants, la Commune travaille sur plusieurs axes.

Parmi les priorités : une nouvelle structure d'accueil pour les 0 à 12 ans, plusieurs mesures pour sécuriser les déplacements des écoliers, la création d'une place piétonne au centre de Vollèges et d'infrastructures pour favoriser la mobilité douce.

Aperçu des projets réalisés et planifiés.

1 AMÉLIORATION DE VIE LOCALE



INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI

- Démarche en vue d'inventorier, de classer et de mettre sous protection les bâtiments dignes de protection ou caractéristiques du centre de Vollèges, le village étant inscrit à l'inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale
- Outil permettant à la Commune de recenser l'état et la qualité des constructions, afin de faciliter leur transformation.
- Inventaire terminé et soumis à l'enquête publique, en cours d'homologation par le Conseil d'État
- Règlement pour l'encouragement à la rénovation et à la sauvegarde du patrimoine bâti, approuvé par le Conseil général de Val de Bagnes en septembre 2024, en attente d'homologation par le Conseil d'État
- Création d'un groupe de travail du patrimoine bâti qui accompagne les propriétaires dans leurs projets de transformation

Nota
les inventaires des villages de Vens et du Levron ont déjà été homologués



MAISON DE COMMUNE

- Rénovation de la Maison de commune de Vollèges (travaux terminés en 2024) qui abrite une quarantaine de postes de travail de l'administration communale
- Transformation des combles et rénovation des façades
- Installation d'un ascenseur permettant l'accès des personnes à mobilité réduite aux 1^{er} et 2^e étage
- Mise aux normes de l'ensemble du bâtiment

PLACE DU VILLAGE

- Création d'une place piétonne devant la Maison de commune de Vollèges, au croisement des chemins de la Galaterie, de la Laiterie et du Paquet
- Lieu agréable et convivial avec un pavage en pierre, des arbres, une table et une fontaine
- Transfert des véhicules stationnés devant l'administration communale dans le parking souterrain de la future structure d'accueil
- Maintien de places pour les visiteurs (y compris pour les personnes à mobilité réduite) et d'un parking à vélos
- Avant-projet validé par le Conseil municipal
- Réalisation planifiée après l'ouverture de la nouvelle structure d'accueil



2 ESPACE SCOLAIRE ET SPORTIF



3 MOBILITÉ



NOUVELLE STRUCTURE D'ACCUEIL

La Commune planifie la construction d'une nouvelle nurserie-crèche-UAPE. Le projet architectural a été choisi en octobre 2024.

- Projet est en adéquation avec les besoins de la population, évalués par une étude démographique à un horizon de 15 ans
- Capacité de 132 places
- 12 places en nurserie (pour les bébés entre 3 et 18 mois)
- 36 places en crèche (pour les enfants de 18 mois à 4 ans), divisées en deux groupes
- 84 places en UAPE (pour l'accueil parascolaire des enfants de la 1H à la 8H)
- Emplacement en face du centre scolaire de Vollèges
- Locaux spacieux, salles dédiées pour chaque tranche d'âge, et zones de tranquillité
- Soin apporté à l'acoustique générale du bâtiment
- Espaces extérieurs sécurisés et végétalisés
- Accès direct entre UAPE et école
- Parking souterrain de 20 à 25 places, mutualisé avec un abri de protection civile
- Zone dépose-minute pour les parents motorisés

Projet architectural lauréat
Atelier Charvoz + Atelier Mojo, Sion
Guyaz Méry Ingénieurs civils, Sion

MOBILITÉ À VOLLÈGES ET ENVIRONS

L'objectif de la Commune est d'encourager la mobilité douce et d'améliorer la sécurité des piétons, des cycles et des usagers des transports publics. Ces projets sont menés en coordination avec les différents services du Canton.

- Vollèges et Le Levron**
 - Élaboration du Plan de mobilité scolaire, en collaboration avec l'ATE (Association transports et environnement) Valais :
 - Identification des dangers lors des déplacements générés par les établissements scolaires et les structures d'accueil
 - Réalisation de mesures visant à améliorer la sécurité sur les chemins des écoles
 - Abaissement de la vitesse de la route cantonale à 30 km/h dans le village en coordination avec le service cantonal de la mobilité

- Nouveaux passages piétons dans le village à l'étude, en adéquation avec le Plan directeur de la mobilité et les demandes des citoyens
- Projet de chemin pour écoliers entre le quartier de Frontpattiet et le centre scolaire
- Réaménagement des arrêts de bus en accord avec la Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées, création de nouveaux abris-bus
- Parking de 20 à 25 places sous la future structure d'accueil
- Renforcement de l'attractivité du parking des Posettes, grâce à la création d'une liaison piétonne jusqu'au centre du village
- Étiez**
 - Renforcement du pôle de transport à la gare d'Étiez
 - Mise en place de deux bornes de recharge pour voitures électriques et d'un couvert à vélos
 - Itinéraire de mobilité douce entre Étiez et Sembrancher, avec la mise en place d'une bande cyclable, d'un trottoir et d'aménagements paysagers aux abords de la route
 - Financement d'un nouveau giratoire en lieu et place du carrefour existant à Étiez

